

*Questions orales*

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** La difficulté ne tient pas du principe, elle tient surtout de la longueur de la réponse qui peut être nécessaire.

**M. Clark:** La véritable difficulté, monsieur l'Orateur, c'est que j'ai posé une question sur un sujet mais que le premier ministre, par deux fois, a délibérément évité de répondre à cette question pour des raisons que j'ignore.

Puis-je demander au premier ministre s'il peut confirmer que des fonctionnaires du ministère des Finances du Québec sont présentement à Ottawa ou que des fonctionnaires du ministère fédéral des Finances sont à Québec et si des discussions sont en cours en vue de modifier la mise en application des propositions budgétaires que le ministre a faites au gouvernement provincial du Québec.

Pendant qu'il répondra à cela je pourrais peut-être essayer pour la troisième fois de lui poser ma première question, à savoir si le gouvernement a reconsidéré son rejet de la proposition présentée par le gouvernement du Québec relativement à l'application de la taxe de vente provinciale sur le territoire de la province de Québec.

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la première partie de la question...

**M. Hees:** Et vous n'arriverez jamais à la deuxième partie.

**M. Trudeau:** C'est possible, si j'en suis empêché par les hyènes d'en face. On m'a interrompu pour dire que je n'arriverais jamais à la deuxième partie de la question. Si l'on continue à crier, il est même possible que je n'arrive même pas à la première partie de la question.

**M. Fraser:** Les choses iraient mieux s'il y avait quelqu'un d'honnête de l'autre côté.

**M. Trudeau:** Qu'est-ce qui vous rend si grincheux?

**M. Fraser:** M'accordez-vous quelques minutes pour répondre à cette question?

**M. Trudeau:** Oui, allez-y.

● (1452)

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, je considère au moins qu'il est important pour le Canada que le système fédéral fonctionne bien.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Clark:** J'ai toujours considéré le Parlement comme un lieu où les députés sont libres de dire ce qu'ils pensent. Lorsque le premier ministre prendra la parole à nouveau, j'aimerais beaucoup qu'il réponde à la simple question que je lui ai déjà posée trois fois. Je n'ai pas besoin de la répéter, il sait ce que je lui ai demandé. Nous donnera-t-il une réponse?

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je me suis assis parce que le collègue du chef de l'opposition, le député de Vancouver-Sud, a demandé s'il pouvait prendre la parole pour apporter des précisions et je lui ai dit que oui.

[M. Trudeau.]

**M. Fraser:** Vous n'êtes pas l'Orateur.

**M. Trudeau:** Non, mais vous m'avez demandé si je vous céderais la parole et je vous ai dit que oui.

**M. Fraser:** Je crois que Son Honneur a quelque chose à dire dans tout cela.

**M. l'Orateur:** D'une manière ou d'une autre, j'aimerais que nous sortions de cette impasse dans les sept prochaines minutes. Nous devons en finir avant 3 heures.

\* \* \*

[Français]

## L'INDUSTRIE

### ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT REFUSE DE NÉGOCIER AVEC LE QUÉBEC SUR LA TAXE DE VENTE

**M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi):** Monsieur l'Orateur, comme j'adresse aussi ma question au très honorable premier ministre, et comme je l'ai mentionné la semaine dernière, considérant que nous avons dans la province de Québec des problèmes précis en ce qui concerne l'industrie du textile, de l'ameublement, par exemple, du vêtement et de la chaussure et qu'avant qu'il ait présenté son budget à la Chambre des communes, lundi soir dernier, le ministre des Finances a été assez flexible pour accommoder les autres provinces en ce qui concerne la taxe de vente, pourquoi n'est-il pas prêt aujourd'hui à négocier avec la province de Québec comme il l'a fait, je l'admets, en consultant les autres provinces du pays?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, dans le cas de la province de Québec, le ministre des Finances a discuté pendant trois semaines avec le ministre des Finances de la province de Québec, M. Parizeau. Il a fait des propositions, en même temps qu'il en faisait à d'autres provinces. Dans le cas d'autres provinces, elles ont dit: On est d'accord ou on n'est pas d'accord, à moins que vous ne fassiez telle ou telle modification. Dans le cas de ces autres provinces, le ministre des Finances a négocié de bonne foi avec elles pour faire un certain nombre de modifications. Dans le cas de la province de Québec, le ministre des Finances a refusé de dire s'il serait d'accord ou non. Nous avons donc présenté un budget. Ce budget faisait une proposition à la province de Québec, comme aux autres provinces, à l'effet que certains fonds fédéraux seraient à leur disposition pour couper des impôts indirects. Les autres provinces ont coupé des impôts indirects selon l'entente. M. Parizeau n'avait pas conclu d'entente avec le gouvernement fédéral. Il nous a appris après coup qu'il aurait un budget différent. Nous verrons demain soir quel est ce budget-là. Nous verrons effectivement s'il est prêt à utiliser les quelque 200 millions de dollars que le gouvernement fédéral met à la disposition des Québécois et nous disons que, quant à nous, nous ne voulons pas que les Québécois soient pénalisés. Nous espérons que M. Parizeau trouvera une formule qui ne sera pas injuste pour les autres provinces, qui ne sera pas injuste pour les contribuables des autres provinces et qui permettra aux Québécois de bénéficier de cet argent que le gouvernement fédéral met à leur disposition.